

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***24112958***Déposé au greffe du Tribunal
de l'entreprise du Brabant wallon**16 JUL. 2024**Le greffier **Grefte**N° d'entreprise : **1006 519 312**
Nom(en entier) : **PROIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue DEPORTES 72, 1480 TUBIZE****Objet de l'acte : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR**

Le : 14/07/2024, s'est tenu à 17 heures, l'assemblée générale extraordinaire de la SRL PROIN, au siège social : RUE DES DEPORTES 72, 1480 TUBIZE.

Tous les associés étant présents, point n'est besoin de justifier de l'envoi de convocations.

ORDRE DU JOUR : NOMINATION ADMINSTRATEUR

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire 14 Juillet 2024.

L'assemblée acte à l'unanimité les points suivants :

L'assemblée se réunit ce jour et acte, à l'unanimité, la nomination de Madame ZAIN Ashwaq Talab comme administrateur à titre gratuit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 H 50, après lecture et signature du Présent procès-verbal.

TAWFIQ Ammar Hafudh
ADMINISTRATEURZAIN Ashwaq Talab
ADMINISTRATEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).